



Procès-verbal de l'érection du chemin de croix le 2 février 1902 (A Évêché Soissons : non coté).

IVR22\_20020200534XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic ;

(c) Diocèse de Soissons

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation